

2009/1244 - Approbation d'un protocole d'accord avec la Caisse d'Allocations Familiales de Lyon pour le financement des centres sociaux (Direction du Développement Territorial) (BMO du 16/03/2009, p. 0432)

Rapporteur : Mme VALLAUD-BELKACEM Najat

Mme VALLAUD-BELKACEM Najat, rapporteur : Avis favorable de la Commission pour cette délibération qui n'est qu'une simple mesure technique de reconduction de la convention qui lie la Ville de Lyon à la CAF pour le financement des centres sociaux.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)